

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE JIJEL

DAIRA DE CHEKFA

COMMUNE DE BORDJ T'HAR

N°.I.F : 098518267010523

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux articles 46.56 du Loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et articles 65, 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

vu le p.v de La commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres pour les marchés public communaux daté le: 23/12/2025 comprenant de l'analyse et d'évaluation des offers.

Le Président de l'A.P.C **DE BORDJ T'HAR** informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N°05/2025**; paru dans le journal :classico sport en date du: **07/12/2025** de projet:

- **Aménagement urbain du centre de la commune à une distance de 500 m l (tr 01).**

Que l'attribution provisoire du marché est venu comme suit:

Nom et adresse de l'entreprise	N° fiscal	Montant	Délai d'exécution	observation
BELAMRI NADIR , gérant (EURL"entreprise music travaux publics et construction tce " Route nationale n 9 tizi n'bechar-setif)	000619008644054	18.035.839, 92 DA	06 MOIS	46 pois offer technique et financièrement qualifié

les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures offres techniques et financières, à se rapprocher de nos services, au plus tard de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

les soumissionnaires qui contestant le choix au dessous pour introduire leur recours auprès de la commission des marché publique communelle dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP et dans la presse électronique agréé .

LE PRÉSIDENT DE L'A.P.C